Conseil de Quartier de La Béouzo

Date de la réunion :	16 février 2023
Lieu de la réunion :	CCAS Fonsorbes

Membres présents
Benoît Guérin, Thomas Berment, Hervé Roberton,

Membres excusés / absents
Sonia Arfaoui, Patrick Bennani, Viviane Bescos, Emilie Brun, Pierre Capderrey, Nina Capderrey, Valérie Fabre, Sandrine Fédou, Franck Fédou, Didier Fonteneau, Yannick Kerviche, Jean-Michel Lesellier, Alain Petit, Benoît Perrichet,

Ordre du jour :

- Suivi des actions d'aménagement (Rue du petit Quinquin, Rue du Parc, chemin des Pyrénées, Bancs, arbres, Vidaillon, …),
- Prochains projets du CQ (aménagements, Caminous, projet participatif, ...).

Synthèse et suivi d'action CQ / Mairie

Date d'origine	Sujets	Répondu O/N	Relancé O/N
21/10/2021	Proposition de positionnement d'arbres dans le quartier : 26 arbres abattus, seulement 10 en projet de plantation ! au moins 52 attendus. Opportunité pour micro-forêt ? **Le conseil de quartier a répondu à la mairie sur ce point.**	O	O
21/10/2021	Installation d'un éclairage public aux niveaux des passages piétons devant les écoles et la crèche de la Béouzo : Suivre la relance du SDEGH **Le conseil de quartier a répondu à la mairie sur ce point.**	O	O
17/02/2022	Pose de panneaux de limitation de circulation des Caminous et suppressions des obstacles (pierres et barrières)	O	O
21/04/2022	Aménagement de l'Intersection impasse du Soleil et de la route de Fontenilles : Date des travaux d'élargissement ?	O	O
08/07/2021	Aménagement d'un stop chemin du Riouvet à l'intersection avec le chemin du Vigné : suivre relance Muretain Agglo	O	O
23/06/2022	Mettre en place un marquage réfléchissant sur les obstacles de la voirie afin d'améliorer leur visibilité la nuit, d'autant plus urgent suite accident chemin du Vigné au printemps 2022	N	O
23/06/2022	Projet cabine boite à livres : CQ valide demande de construction	O	
22/09/2022	Présentation des travaux du conseil de la ville	N	O

Conseil de Quartier de La Béouzo

Date d'origine	Sujets	Répondu O/N	Relancé O/N
12/01/2023	Serait-il possible d'ouvrir à la circulation piétonne le parking de l'école de la Béouzo aux heures de pointe ? **Le conseil de quartier a répondu à la mairie sur ce point.**	O	
12/01/2023	Quelle est la politique de la commune sur l'obligation des composteurs individuels obligatoires à partir du 01/01/2024 ?	N	O

Proposition de sites pour plantation de nouveaux arbres

22/09/2022 : Compte tenu du grand nombre d'arbres abattus pour les travaux d'aménagement du parking de l'école de la Béouzo et de la politique affichée de la mairie de re-planter 2 arbres pour tout arbre abattu, le quartier devrait se voir doter d'une bonne cinquantaine d'arbres à planter dans les semaines à venir. Est-ce que le CQ pourra être consulté pour leurs implantations ?
Serait-il possible de prévoir également de re-planter un Cèdre du Liban rue de l'Aubisque suite à la suppression de celui qui était en place avant les travaux d'aménagement pour relier la rue Gisèle Halimi ? Par ailleurs, le CQ indique que 2 arbres sont morts pendant l'été sur ce même emplacement. Serait-il possible de les renouveler ?
23/11/2022 : Réponse de la mairie (Nicolas BRUGUIERE) :
Le 31 août dernier a eu lieu une réunion préparatoire concernant les plantations d'arbres et arbustes pour tout le territoire communal. Elle a pour but de prendre en compte notre capacité de travail, le budget ainsi que d'autres problématiques.
De ce fait et compte tenu des multiples demandes, certaines sont reportées sur le PPP (plan pluri annuel de plantation) pour être réétudiées ultérieurement.
Ci-dessous l'état des demandes pour le quartier de la Beouzo:

- Devant l'école : 2 arbres de judée
- Pointe au croisement de la rue de l'Aubisque et du chemin des Pyrénées : Demande non validée compte tenu de la présence de réseau.
- Parc derrière le gymnase de la Béouzo : Une étude globale concernant les groupes scolaires et leurs abords est en cours.
- Terre-plein de la rue du Comminges : Demande non validée lors de la réunion.
- Autour du boulodrome de la Béouzo : Pas d'information, demande inscrite à ce jour au ppp.
- Parc de la rue Escoubarot : 4 tilleuls.
- À proximité du pont du Vidaillon, entre la rue du Gers et la rue de la paix : Demande non validée lors de la réunion plantations du 31 août.
- Installer un cèdre du Liban rue de l'Aubisque pour remplacer celui qui a été enlevé lors de la création de la portion de la rue pour rejoindre la rue Bernard MARIS : Demande

modifiée, plantation de 2 charmes compte tenu de la présence de multiple résineux à proximité.
- Le long du cheminement du Vidaillon entre la rue du Riouvet et la route de Fontenilles : Demande non validée lors de la réunion.

De plus, lors de cette réunion, il a été validé :
- La plantation de deux chênes verts à l'entrée de la rue du parc.
- Sur le chemin marial, le remplacement de certaines haies de buisson ardent par des végétaux plus intéressants (arbustes et graminées). Vous avez sûrement remarqué la plantation récente de fusain.

24/11/2022 :

Le CQ a dénombré 26 arbres abattus pendant les travaux de l'été chemin de la Béouzo et chemin des Pyrénées. En application de la promesse municipale de re-planter 2 arbres pour tout arbre abattu, il faudrait replanter à minima 52 arbres dans le quartier. La proposition du service espace vert est de 10 unités. Qu'en est-il des 42 autres légitimement attendus ?
Est-ce que les arbres morts seront remplacés ? Il y a notamment 2 arbres morts qui ont été plantés l'année dernière rue de l'Aubisque après les travaux, mais ils n'ont visiblement pas survécu à la sécheresse.
Le CQ propose de créer des micro-forêts et propose pour cela 2 emplacements :
- Chemin marial, entre l'espace du gymnase de la Béouzo et le lotissement de l'impasse du Thym,
- Espace vert entre le chemin du Vigné et le chemin de la Flambanto,
- Le long de la route de Magne, entre le chemin de la Flambanto et l'impasse du roitelet.

Extrait d'un blog sur les forêts urbaines (https://permafforest.fr/blog/micro-foret/foret-urbaine-definition/) :
Les bénéfices :
Nombreux sont les bénéfices qui permettent de parer au changement climatique grâce aux forêts urbaines. En voici quelqu'uns :
- L'îlot de chaleur : les arbres créent un microclimat qui fait baisser la température autour. Ainsi avec 100 m2 d'arbres, la température peut descendre d'un degré jusqu'à 100 mètres alentour,
- Amélioration de la qualité de l'air : réduction de 50% des particules fines grâce aux arbres en ville,
- L'imperméabilité du sol : remplacer le béton par de la terre, qui sera colonisée par un système racinaire dense et profond, permet à l'eau de pénétrer le sol et donc de nourrir la biodiversité qui s'y trouve. L'eau, l'air et le sol sont améliorés grâce à la foresterie urbaine,
- Amélioration de la qualité de vie et le bien-être des habitants d'une ville,
- Recueil de la biodiversité.

Quand on sait que, depuis 1989, 76 % des insectes volants et 30 % des oiseaux ont disparu en France, on se dit qu'il est grand temps d'agir.

Est-ce que la municipalité peut étudier ces opportunités ?

12/01/2023 : Réponse de la mairie. Partenariat avec l'association "Arbres et paysages d'Autan" (cf Fonsorbais d'hiver 2022). L'Agenda21 va mettre en place un nouvel atelier « biodiversité » pour travailler, entre autres, cette problématique.
Comment le CQ, ou un de ses représentants peut-il être invité à cet atelier ?
16/02/2023 : Réponse de la mairie :
La compensation des arbres enlevés est à l'échelle de la commune et tous les arbres ne seront pas forcément replantés dans le même quartier. Toutefois, il est naturellement prévu de planter des arbres dans le quartier de la Beouzo et la micro-forêt semble une option intéressante. D'autre part, nous allons, effectivement, implanter un pumptrack le long du chemin Marial dans le prolongement du gymnase. Il est important que nous ayons une vision globale de l'aménagement (plantations, pumptrack, zone réservée pour l'école, ...) de cet espace entre le chemin Marial et l'école. Le CQ sera associé à la réflexion et nous vous proposons de déléguer deux ou trois personnes qui seraient plus disponibles pour assister à des réunions en journée.
La réponse de la mairie n'est pas satisfaisante : si la compensation des arbres coupés ou arrachés dans le quartier se fait dans le reste de la commune, comment contre balancer l'augmentation du taux de bétonisation de notre quartier ? Sanctuarisation des zones vertes existantes ? Activation du droit de préemption de la mairie pour tout nouveau projet immobilier dans le quartier ?
Le conseil propose de réfléchir à l'aménagement des abords du Vidaillon qui gagneraient à être un peu ombragés avec des arbres « d'intérêt public » : noisetiers, noyers, …
Benoit G participe déjà aux ateliers « biodiversité » et se propose de travailler avec la mairie sur le projet d'aménagement autour du gymnase de la Béouzo.

Valorisation des Caminous

Le Conseil de Quartier propose les pistes d'amélioration suivantes concernant la valorisation des Caminous de la commune :

1. Mettre en place un entretien renforcé des Caminous (nettoyage, tonte régulière, évacuation des déchets végétaux, …),
2. Mettre au point un document pour promouvoir les Caminous de la commune. Le plan de la ville les mentionne depuis les 2 dernières éditions, mais ils ne sont pas bien

mis en valeur. Ce document pourrait reprendre le plan de la ville en filigrane, et mettre en avant les Caminous,

3. Mettre au point un chemin pédestre sur le thème de “la découverte des Caminous de Fonsorbes”. Nina Capderrey, Franck Fédou et Benoît Guérin se proposent de réfléchir à ce cheminement et feront une proposition pour le prochain conseil de quartier.

21/04/2022 : Thomas et Hervé se portent volontaire pour mesurer la durée des quatre parcours qui ont été proposés.
24/11/2022 : Benoît Guerin va relancer l’activité.
12/01/2023 : Thomas et Hervé vont mesurer les parcours
16/02/2023 : Benoit G va aider à mesurer des parcours et envoyer par mail, aux membres du conseil, les parcours au format PDF.

Fête des voisins

22/09/2022 : Suite au succès de la première édition de la fête des voisins organisé par le conseil de quartier de la Béouzo, la date de la prochaine fête le 26 Mai 2023 est déjà retenue.
Action Benoît : Demander à la mairie, de réserver le gymnase, des tables et des chaises pour cette occasion.
26/10/2022 : Réponses de la mairie : Nous vous invitons à faire la demande auprès des services techniques au plus tôt.
Voir avec Hervé combien il avait demandé de tables et de chaises pour l’année dernière, et augmenter ce nombre de 50%.
12/01/2023 : Le 26 mai étant la veille d'un long week-end, les membres du conseil décident de reporter la fête de quartier au vendredi 2 juin 2023, et proposent d’ajouter un thème : “Jeux de plein air, amenez vos jeux”.
Hervé se charge de faire la déclaration de manifestation à la mairie.
16/02/2023 : La demande de manifestation a été faite et validée, ainsi que la mise à disposition du matériel. Le conseil demande à la mairie la possibilité d’obtenir les clés du gymnase de la Béouzo en zone de replis.

Projet participatif :

Une information selon laquelle le projet de cette année pour l’implantation d’un pump parc pourrait être réalisé dans le quartier de la Béouzo est arrivé au CQ. Si l’information est confirmée, les porteurs du projet pourraient-il venir le présenter lors de la prochaine session du CQ ?
Le CQ décide que si le projet participatif est relancé pour l’année prochaine, le CQ portera le projet d’un nouvel espace de jeu au bout de l’impasse du Soulor.

12/01/2023 : La mairie confirme que “Le budget participatif sera bien reconduit en 2023 pour une réalisation en 2024.” Aussi Sonia reprend la main sur ce dossier. Un emplacement alternatif pourra être proposé derrière le gymnase de la Béouzo, à côté du City Stade.
16/02/2023 : Nous attendons la prochaine réunion du conseil pour statuer sur le renouvellement de notre projet de 2022.

Suivi des actions initiées par le conseil de quartier :

1. **L’aménagement du chemin entre l’impasse Marial l’impasse du Chasselas** aux piétons et aux cycles, permettrait de relier beaucoup plus facilement ce quartier au centre-ville et ainsi promouvoir les déplacements doux sur la commune.
   17/02/2022 : La mairie indique que la souche est hors les 1,40 m règlementaire pour la largeur d’un cheminement. Dès que les panneaux « interdit aux véhicules motorisés » seront livrés, la barrière sera supprimée. Le CQ précise que côté impasse du Chasselas, il n’y a pas la place de passer avec un fauteuil PMR ni une poussette entre la souche et la barrière. La réponse de la mairie peut-elle être précisée ?
   21/04/2022 : En attente de la pose d’un panneau
   22/09/2022 : pas de d’avancement connu
   24/11/2022 : Pas d’avancement connu
   12/01/2023 : Réponse mairie : Contrairement à ce qui a été dit la barrière ne sera pas enlevée, d’autant que cela gêne considérablement les éventuels 2 roues motorisés.

2. **L’intersection du chemin du Vigné et du chemin du Riouvouet est une priorité à droite qui n’est pas indiquée, et du coup très peu respectée par les automobilistes.**

08/07/2021 : Réponse mairie en séance : Il est décidé d’aménager un stop sur la rue du Riouvet, à l’intersection du chemin du Vigné.
22/09/2022 : pas de d’avancement connu
26/10/2022 : Réponse de la mairie : Nous relançons le Muretain Agglo et vous tiendrons au courant.
12/01/2023 : Pas d’avancement connu.

3. Rafraîchir les marquages au sol ou bien mettre en place **un marquage réfléchissant sur les obstacles de la voirie** afin d’améliorer leur visibilité la nuit : typiquement le rond-point entre le chemin Marial et le chemin des Pyrénées, les haricots du chemin du Vigné, les dos d'âne du chemin de la Béouzo.
   23/06/2022 : Le CQ précise qu’un accident s’est produit au début du printemps 2022 : le conducteur d’un véhicule a perdu le contrôle de son véhicule au niveau du haricot central au milieu de la nuit (pas d’éclairage publique), et a terminé sa course dans le portail d’un

riverain. Serait-il possible d'avoir un retour sur cette proposition ?
22/09/2022 : Pas d'avancement connu.
24/11/2022 : Pas d'avancement connu.
12/01/2023 : Demandé au Muretain agglo depuis 6 mois environ.

4. **Intersection impasse du Soleil et de la route de Fontenilles.** À cet endroit, le trottoir est rétréci, et malgré la suppression des indications de voie cyclable, certains usagers l'utilisent en vélo et trottinettes. Pour les riverains, l'intersection est particulièrement dangereuse, et des accidents se sont déjà produits entre les automobilistes et des vélos. Le 21/04/2022 la mairie indique que la voie va être réaménagée et un marquage sera fait pour la priorité des cyclistes.
23/06/2022 : pas de d'avancement connu
26/10/2022 : Réponses de la mairie : Cela a été fait. Vous ne faites pas mention de cette information au 22/09.
L'élargissement de la voie cyclable n'a pourtant pas été réalisé. Erreur d'interprétation ?
12/01/2023 : Pas d'avancement connu.
16/02/2023 : Réponse de la mairie :
Malgré les relances nous n'avons à ce jour pas de réponse écrite du propriétaire.
Le conseil de quartier s'interroge quant à la divergence de vision entre la mairie et le propriétaire. Comment peut-on faire pour avancer sur ce sujet ? Une délégation de la mairie peut-elle faire le déplacement chez le propriétaire pour engager une discussion ?

5. **Installation d'un éclairage public aux niveaux des passages piétons devant les écoles** et la crèche de la Béouzo afin de renforcer la sécurité des enfants lorsqu'ils traversent, notamment en hiver lorsque la nuit tombe plus tôt ?
22/09/2022 : pas de d'avancement connu (l'installation n'a pas été prévue avec les travaux d'aménagement de l'été)
26/10/2022 : Réponses de la mairie : Cette demande concerne le SDEHG et non le Muretain Agglo, c'est pourquoi cet éclairage n'a pas été mis en place concomitamment aux travaux d'aménagement du cheminement. Pour information de nombreux travaux demandés au SDEHG ne sont toujours pas réalisés sur la commune et Mme la Maire a interpellé récemment le Président du SDEHG pour en faire état.
12/01/2023 : Pas d'avancement connu.
16/02/2023 : Réponse de la mairie : Fait
Le conseil de quartier juge que l'éclairage mis en place pour sécuriser les passages piétons est insuffisant. Il se concentre que sur un passage piéton et il n'éclaire qu'une petite partie du passage, vu son emplacement et le fait qu'il soit que sur un

côté. Il semble que son but soit plus la sécurisation de l'entrée de l'école que celle du passage piéton.
Voir les photos.

6. Projet cabine boite à livres :

23/06/2022 : La mairie met à disposition des cabines téléphoniques. Le conseil de quartier propose l'installation chemin de la Béouzo à côté de l'abri bus. Un appel à candidature est lancé afin de mettre en œuvre le projet : aménagement, décorations, projets collaboratifs avec le CAJ, écoles…
22/09/2022 : Pas d'avancement connu.
26/10/2022 : Réponses de la mairie : Il n'y a plus de cabine téléphonique disponible. Nous pouvons inscrire votre demande pour la construction d'une boîte à livres telle que celle présente depuis peu devant l'école du Trépadé.
Le CQ valide cette requête.
12/01/2023 : Pas d'avancement connu.
16/02/2023 : Réponse de la mairie :
Demande transmise aux services techniques sans possibilité de vous donner une échéance à ce jour.
Le conseil de quartier prend acte de la réponse.

7. Date de l'assemblée générale :

12/01/2023 : Information de la mairie : "Nous n'avons pas encore fixé de dates. D'ailleurs, il n'est pas prévu dans les statuts que ce soit la mairie qui organise les AG. Si nous les avons provoquées l'année dernière c'était pour relancer les CQ. Nous allons certainement renouveler l'opération pour les CQ qui fonctionnent difficilement, mais vous pouvez tout-à-fait gérer la vôtre à votre convenance. Nous assurerons le « verre citoyen » et une présence d'élus, si vous le souhaitez, ainsi que l'impression des flyers. "
16/02/2023 : Question de la mairie :
Serait-il opportun de proposer l'AG en ouverture de votre fête des voisins ? Ne serait-ce pas le moyen d'attirer le plus d'habitants ?

La décision de réaliser l'AG le même jour que la fête des voisins a été reportée, faute d'un nombre suffisant de participant.

8. Amélioration des accès à l'école de la Béouzo

12/01/2023 : Serait-il possible d'ouvrir le parking de la Béouzo à la circulation piétonne aux heures de pointe de l'école, afin de faciliter l'accès aux enfants de l'école par la route de Campardou ? Serait-il possible de réaliser une percée piétonne permanente ?

16/02/202 : Réponse de la mairie :

Un cheminement va être ouvert à droite de l'école, reliant le chemin de la Beouzo au secteur Campardou en passant par le pont sur le Riouvet.

Le conseil de quartier ne demande pas la mise en place d'un nouveau cheminement, entrainant des coups et des délais, en plus de poser la question de l'intérêt pour les parents et enfants de faire un tel détour.

La proposition initiale est la suivante : demander à l'école d'ouvrir du portillon existant au niveau de la route de Campardou, au moment des heures d'ouverture et de fermeture de l'école, moment où une grande majorité des problèmes de circulation se font au niveau de l'école.

Ci-dessous en bleu le parcours théorique des enfants entre la zone de parking du gymnase et l'école et en rouge le parcours avec la mise en place du nouveau cheminement.

9. Gestion du tri des déchets

<u>12/01/2023 :</u> A partir du 1er janvier 2024, la politique de tri des déchets à la source imposera des composteurs individuels, ce qui soulève plusieurs questions :

a. Quelle sera la stratégie pour la commune de Fonsorbes ?
b. Comment l'impact sur la prolifération des nuisibles sera-t-il géré ?
c. Quid des résidences ?

Agenda du Conseil de quartier :

- ???????? : Assemblée générale ?
- 23/03/2022 : Conseil de quartier
- 20/04/2023 : Conseil de quartier
- 25/05/2023 : Conseil de quartier
- 02/06/2023 : Fête des voisins

ATTENTION : les prochaines réunions du CQ se tiendront à la salle de réunion du CCAS !

Ordre du jour du prochain conseil de quartier :

A minima :

- Décision de mutualiser ou non l'AG et la fête des voisins
- Relancer le projet participatif 2022
- Suivi des actions d'aménagement (Bancs, arbres, Vidaillon, …),
- Prochains projets du CQ (aménagements, Caminous, ...),
- Gestion des réseaux sociaux, définition des objectifs, de la charte et d'un règlement.